L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 25 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES

PERDU—Un rouleau de papier (fusi-scan) écrit au crayon, dans les rues E.-Sparta, St-Louis, Conti ou Royale. Une récompense honnête sera payée à la personne qui le rapportera au café, enseigne Canet et Bourbon.
25 oct—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de santé un restaurant des mieux achalandé. Conditions très avantageuses. Adresse L. F., bureau.
26 oct—

A LOUER.

A VENDRE—Au stock Landing, un lot de taureaux de choix, Jersey, Durham et Devon, quelques unes fraîches laitières, d'autres sur le point de vêler. Quiconque désirerait quelque chose d'autre peut être assuré par R. P. Rowell, Stock Landing. 19oct—

DEMANDES.

ON demande immédiatement de bons repasseurs pour effets d'hommes. S'adresser à la teinturerie F. Rankin, 33 Bourbon.
25 oct—7 f

ON demande des coutre ères pour pantalons et paletots. Sternberg & Stern, 45 Decatur. 19 oct—7f

ON demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra français. 13 oct—

CUISINIÈRE.

On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiat-ment. 1er oct—

ON demande une cuisinière, ne parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bolivar et Perdido. 23 sept.—

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Henry Vorbaben vs Gottfried Bots.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 25,706.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 28ème jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux cents barriques, une pendule, une glacière, un cheval à poil fauné (chestnut color) un buraau avec miroir, deux vitrines, une charrette de boulanger à deux roues, un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée plus haut conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
19 oct—18 23 28 Constable.

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—Nouvelle Orléans, 18 octobre 1892—No 5,727—H. Stafford vs. Philip Hahs—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé dans la susdite affaire par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 28ème jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de ménage accusé sur un tavernière enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant.
L. C. MURPHY, Constable,
Sme Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
19 oct—18 23 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John W. Glenn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33 668—Division E—Attendu que Mme Mary F. Glenn Miltenberger, femme de Charles A. Miltenberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datées et d'administration dans la succession de feu John W. Glenn, décédé, avec cet par le présent donné à tous ceux qui peuvent avoir à s'opposer à ce dernier à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 oct—26 29—nov 2

Succession de John Welch.

COUR DIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,057—Division E—Attendu que Mary A. Welch, veuve de John Welch a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de feu John Welch, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont ou peuvent prétendre à la succession de feu John Welch, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
25 oct—25 29—2 nov Greffier.

Succession du Rév. Henri Vallée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,772—Division D—Intéressés d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Berenset exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 oct—21 25 29 Greffier.

Succession de Charles Benjamin Boddecke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,038—Division E—Attendu que Charles E. Rice a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Benjamin Boddecke, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20 oct—20 25 29 Greffier.

Succession de Mme Florence E. Glenn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 37,025—Attendu que Mme Mary Glenn Miltemberger, femme de Charles A. Miltenberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Florence E. Glenn, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20oct—20 25 29 Greffier.

Succession de Ferdinand A. Ernest.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 37 035—Division E—Attendu que Frederick Wm Ernest a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ferdinand A. Ernest, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 oct—21 25 29 Greffier.

Succession de Arthur Gastinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,645—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Blanche Gastinel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
19 oct—19 22 26 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

D'Amico, Sicoli & Lewis vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,307—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Bermudez exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 oct—21 25 29 Greffier.

Joaquin Sambein vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,736—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième final présenté par Jean Livaudais et Joaquin Sambein, syndics définitifs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 oct—21 25 29 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE
Et du district pour la paroisse d'Orléans—Divi-sion E—No 24,746.—J. Pothier et ux vs. Alexandre—Ordre de Cour—Qu'une requête ordonnance de J. C. Pothier ait été rendue ce jourd'hui par l'Hon W. Hall Sedgwick, en cette ville, commençant le MERCREDI 9 novembre 1892, à 11 heures A. M., pour faire les heures et cond itions pour la vente de la propriété appartenant au plaignant et situé dans la paroisse St-Tammany, dite
Nlle Orléans, 20 septembre 1892.
Signé 630. H. TENARD,
Juge.
Pour copie conforme—
J. A. D. LAVIN, Député Greffier.
26 sept—3 oct—8 oct—15 oct

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 24 OCTOBRE—CLASSE No 353.
Tirage de 4 heures P. M.

46 27 67 72 49 07 70 22 35 09 43 21

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 24 octobre 1892—à bientôt—P. M.
J. A. ROUSSEAU P.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les places dans tirages quotidiens peuvent être vue en tout temps dans toutes nos succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et en franchise a été reconnue comme faisant partie de la nouvelle Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires qui lies consécutivement (Juin et Décembre) et les grands tirages de septembre n'emporte cet lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Reconnue depuis vingt ans, par intégrité de nos tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous désirons, par les présentes, que nos directions à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ce document, de ce certificat, auquel nous joignons une de nos photographies.

G. T. Beauregard
P. Emile Soule
M. A. Gabelle
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers prions nous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à notre comptoire.

E. H. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. U. S. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE ORLEANS,
MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT:
$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, cost	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100	20,000
500 Lots de	80,	15,000
	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, cost	$10,000
100 Lots de	300,	6,000
100 Lots de	240,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	200, cost	$19,980
999 Lots de	200,	19,980

2,434 Lots se montant à $..... $965,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS
PRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'expressage sur les BILLETS et les LISTES DE 1 ETS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Bonnes Poignées de pieds et faites la signature ilettrée.

La Compagnie ayant passé des lots défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées chaque tirage aux agents de localités éloignées aussitôt que le tirage aura passé par Express, comme étant ouvert.

A L'ETRANGER.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui est vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en force jusqu'en 1895.

En achetant un lot de la LOTERIE DE L'ETAT de la Louisiane voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle Orléans; que le Lot gros à non numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qui est muni des noms et des signatures des Gouverneurs de l'Etat et Compagnie de Loterie, restera en force jusqu'en 1895.

En achetant un lot de la LOTERIE DE L'ETAT de la Louisiane voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle Orléans; que le Lot gros à non numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qui est muni des noms et des signatures des Gouverneurs de l'Etat et Compagnie de Loterie, restera G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et P. G. T. CARELL, ayant assumé la garantie de quatre millions de dollars par l'entremise de la Banque Privilégiée, de payer n'importe quel lot de LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres n'ils veulent le chance de lot assuré.

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR JOHN B. O'CONNOR.

AUCTIONEER JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. M. Lanoutteur.
No 33,813—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. B. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 66 rue Carondelet—MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, entre les rues Poydras, Perdido, Prieur et d'Aubon. Le lot mesure 36 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, sur 151 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra payer les frais de l'acquérour, par devant Jno. R. Logier, Esq., notaire public.
12oct—12 19 26 nov2 9 16

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Nantissement rémunérateur.
Propriété de choix dans le Sixième District.

Le beau et surmyant cottage double Nos 1,216 et 1,218 rue Magazine.

Aussi: bagues en diamants, bracelets, bijouterie, etc.

In re Willard S. Sibley vs. Walter Pond et autres.

No 36,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par le Shériff de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 159 rue Commune, entre les rues Carondelet et Chartres, le MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Nouvelle Orléans, dans le carré connu sous le numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) du plan de la Ville, et désigné sur un plan de A. Pilié, ingénieur, en date du 23 juillet 1828, comme faisant partie du lot marqué No 1, et borné par les rues Harmonie, Prytanée, Fleumont et Walter Pond et autres, mesurant 70 pieds de front sur la rue Harmonie, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Josephine entre Prytania et Liberté, Shériff vs. Hervey et autres—Terrain de rue St-Andrew.

Mme E. Betsch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rue de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Nouvelle Orléans, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné comme lot No 2, dans l'îlot No 235 borné par les rues Liberté, Josephine, Prytania et Philippe. Emplacement (anciennement Fulton) St Andrew (anciennement Canal Gormley) sur un plan de Thos. Sully, en date du 15 décembre 1870, mesurant 30 pieds de face sur la rue Josephine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1, qui forme l'encoignure dans rues Josephine et Liberté.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 oct—22 26—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. W. Flanders versus T. B. Casnave, Mme Margaret Casnave et Mlle Annie Meitzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,967—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rue de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Nouvelle Orléans, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations dessus construites, situé dans la Nouvelle Orléans, dans le carré connu sous le numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) du plan de la Ville, et désigné sur un plan de A. Pilié, ingénieur, en date du 23 juillet 1828, comme faisant partie du lot marqué No 1, et borné par les rues Harmonie, Prytanée, Fleumont et Walter Pond et autres, mesurant 70 pieds de front sur la rue Harmonie, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 16

PAR JOHN B. O'CONNOR.

AUCTIONEER JUDICIAIRE.

Succession de George H. Kleiner, décédé

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau, No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 OCTOBRE 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 84 Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Righter, juge de dite cour, dans l'affaire intitulée ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rue de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Nouvelle Orléans, le MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations dessus construites, situé dans la Nouvelle Orléans, dans le carré connu sous le numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) du plan de la Ville, et désigné sur un plan de A. Pilié, ingénieur, en date du 23 juillet 1828, comme faisant partie du lot marqué No 1, et borné par les rues Harmonie, Prytanée, Fleumont et Walter Pond et autres, mesurant 70 pieds de front sur la rue Harmonie, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra payer les frais de l'acquéreur, par devant J. G. Wenck, notaire public.
10 pour cent seront requis au moment de la vente.
11 oct—11 22 29—nov 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Meubles de Maison, Etc.
No 36,796 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

In re. Willard S. Sibley versus Walter Pond et autres.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MARDI, 25 octobre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, coin Laurel et Bordeaux, en vertu d'un jugement rendu le 4 octobre 1892, et signé le 10 octobre, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Willard S. Sibley versus Walter Pond et autres, Docket No 36,795, il sera vendu à l'encan, savoir:

Un assortiment de meubles de maison, etc., d'après et en vertu.

Conditions—Comptant.
11oct—11 22 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Josephine entre Prytania et Liberté, Shériff vs. Hervey et autres—Terrain de rue St-Andrew.

Mme E. Betsch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rue de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Nouvelle Orléans, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations dessus construites, situé dans la Nouvelle Orléans, dans le carré connu sous le numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) du plan de la Ville, et désigné sur un plan de A. Pilié, ingénieur, en date du 23 juillet 1828, comme faisant partie du lot marqué No 1, et borné par les rues Harmonie, Prytanée, Fleumont et Walter Pond et autres, mesurant 70 pieds de front sur la rue Harmonie, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra payer les frais de l'acquéreur, par devant J. G. Wenck, notaire public.
10 pour cent seront requis au moment de la vente.
11 oct—11 22 29—nov 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Marigny.
Succession de Mme Rudolph Müller.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—MERCREDI 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la ruelle de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans et signé dans l'affaire et dessus, le 7 octobre 1892, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Première District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et d'Aubon. Le lot mesure 36 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, sur 151 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur paiera les frais de l'acquéreur, plus comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Jno. R. Logier, Esq., notaire public.
12oct—12 19 26 nov2 9 16

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Nantissement rémunérateur.
Propriété de choix dans le Sixième District.

Le beau et surmyant cottage double Nos 1,216 et 1,218 rue Magazine.

Aussi: bagues en diamants, bracelets, bijouterie, etc.

In re Willard S. Sibley vs. Walter Pond et autres.

No 36,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par le Shériff de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rue de chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, le MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Nouvelle Orléans, dans le carré connu sous le numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) du plan de la Ville, et désignés sur un plan de A. Pilié, ingénieur, en date du 23 juillet 1828, comme faisant partie du lot marqué No 1, et bornés par les rues Harmonie, Prytanée, Fleumont et Walter Pond et autres, mesurant 70 pieds de front sur la rue Harmonie, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra payer les frais de l'acquéreur, par devant J. G. Wenck, notaire public.
10 pour cent seront requis au moment de la vente.
11 oct—11 22 29—nov 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Palmer vs Edward C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,809—En vertu d'un writ de fieri facias et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rue de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Nouvelle Orléans, le MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain emplacement ou portion de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Nouvelle Orléans, dans le carré connu sous le numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) du plan de la Ville, et désigné sur un plan de A. Pilié, ingénieur, en date du 23 juillet 1828, comme faisant partie du lot marqué No 1, et borné par les rues Harmonie, Prytanée, Fleumont et Walter Pond et autres, mesurant cinquante pieds entre lignes parallèles, donnant sur la rue Harmonie, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Prytanée entre lignes parallèles, donnant sur cette ville, le 5 février 1892, étant la même propriété que le dit Benjamin Palmer a acquis de Mme L. C. D. Menager, par acte passé devant Theodore Seghers, notaire en cette ville, le 24 décembre 1885, enregistré en liasses des transferts, livre 98, folio 152.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans
12 oct—12 19 26—nov 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shériff du Contenu et des Recueillements d'une Epicerie.

Ancel, Membre de Maison, en Plano.

Succesion de Mme Veuve H. Trautman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,704.—En vertu d'un writ de vente en date du 19 octobre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 31 octobre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot d'épicerie consistant en vins, liqueurs, cigares, étagères et installations, etc., et un lot de meubles de maison et un piano.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 oct—20 25 29

MUNN & CO. PATENTS
After Thirty years' practice before the Patent Office, Messrs. MUNN & CO. continue to act as Solicitors for Patents, prepare Specifications, Assignments and all papers for the transaction of business with the Patent Office. Preliminary examination as to patentability of inventions made. Information as to how to obtain patents cheerfully given without charge. Our extensive practice before the various Departments at Washington enables us to transact patent business there in less time than those who are remote from the National Capital.
Send model or drawing. We advise as to patentability free of charge. Our fee not due till patent is secured. Letters strictly confidential. Address, MUNN & CO., Opposite U. S. Patent Office, WASHINGTON, D. C.
Pamphlet sent free on application.

PAR MASON, DENIS & KERNAGHAN.

AUCTIONEERS JUDICIAIRES.

Beaux meubles de ménage.
Ameublements de Hallard et autres des premières fabriques.

TRUMEAUX ET MIROIRS.
CHEVAL ET BUGGY.
SUCCESSION DE LIZZIE RIVERS.
No 36,966.

PAR MASON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—LUNDI, 31 octobre 1892, à 11 heures A. M. Il sera vendu à l'encan et vendu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division E, en date du 18 octobre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les effets ci-après décrits, sur les lieux 177 rue Rhodes, entre Rampart et St-Claude:

Beaux ameublements de salon et de chambre à coucher, ameublement de chambre à coucher en acajou venant de chez Hallard, 1 Trumeau et Miroirs, ameublement de salle à manger et buffet, établissement de cuisine, literie, marbres, articles personnels et bijoux, cheval, buggy et harnais.

Conditions—Comptant avant livraison.
22 oct—20 21 26 27

Vente pour effectuer un partage
Charmante résidence cottage,
No 357 rue Marais, coin Nord Ouest de la rue Colombus, et 60 rue Colombus.

PAR MASON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan—

1° Une jolie résidence cottage en bois à un étage, No 357 rue Marais, coin nord-ouest de la rue Colombus, mesurant 30 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles suivant un acte de Kellerec, le tout divisé de la rue en trois chambres, galerie, six chambres, office, hangar pour charrette, cuisine, eau, gaz, et cour privée. Terme 29 1/2 mois. Taxes à raison de $9 par an et payable annuellement.

2° Une jolie résidence-cottage en bois à un étage adjacente, No 60 rue Colombus, ayant cinq chambres, hangar, cave, cour privée et gaz. Terme 55x31 pieds; louée pour $180 par an, payable mensuellement. Ce cottage, récemment bâti, est en bon état et à deux lots de la rue Esplanade, dans un voisinage des plus jolis, et situé de façon à se louer à d'en bons locataires. Sujet pour placement en pure résidence. Il mettre tous frais.

Cartes échantillons pour inspecter, à partir de 2 à 5 heures P. M.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste à un an ou en deux ans, au gré de l'acquéreur, divisé en billets pour matérialité, avec garantie par privilèges et hypothèque de vendeur, portant intérêt à 7 pour cent par an à partir du jour de la vente. L'acquéreur assurera la propriété pour le montant du crédit et le payera en cas de procès avec la clause de non abandon et portée les autres clauses usuelles; les taxes de 1892 sont payées par le locateur. L'acquéreur aura droit sur le loyer à partir du 1er novembre 1892